

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS) EN FORMATION CONTINUE EN DROIT DU SPORT

PLAN D'ETUDES 2018-2019

Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel
Avenue du 1er-Mars 26
CH-2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 718 12 00, Fax +41 32 718 12 01
www.unine.ch/droit

Pour obtenir le Certificate of Advanced Studies (CAS) en formation continue en droit du sport, l'étudiant devra choisir quatre cours parmi ceux mentionnés ci-dessous, pour un total de 16 crédits ECTS.

Cours à choix (16 crédits ECTS)

Enseignements	Heures hebdo.	ECTS	Evaluation
Associations et organisations sportives	2 h. / A	4	Oral
Droit du dopage	2 h. / P	4	Oral
Droit économique et sport	2 h. / A	4	Ecrit ¹
International Arbitration	2 h. / A	4	Oral
Statut personnel du sportif	2 h. / P	4	Oral
Structures et organisations du sport suisse et international	2 h. / A	4	Oral
Les contrats dans le domaine du sport	2 h. / P	4	Oral
Pouvoir disciplinaire des organisations sportives et aspects choisis du contentieux sportif	2 h. / P	4	Oral

Semestre d'automne = A / Semestre de printemps = P

Descriptif des cours

Concernant les descriptifs des cours, référence est faite au Plan d'études 2017-2018, Masters of law

¹ Examen écrit d'une durée de deux heures.